

Communiqué de presse, Annecy le 27 novembre 2018

Les associations publient l'avis de décès du TGV Annecy – Marseille : un gâchis pour les usagers et un fiasco pour la Région

Sans fleurs, ni couronnes, la SNCF a enterré dimanche 4 novembre dernier la desserte TGV entre Annecy et Marseille. Comme pour la suppression de 2 des 7 allers-retours TGV Annecy-Paris (dès le 10 décembre prochain), ce sont les associations qui officialisent l'annonce, élus et SNCF se gardant bien de communiquer sur son abandon.

La desserte TGV Annecy - Marseille – en 3h32 – était assurée uniquement lors des périodes de forts trafics (vacances scolaires et ponts). Elle desservait Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Valence TGV, Avignon TGV et Aix-en-Provence TGV. Il n'y aura aucun TGV Annecy – Marseille en 2019. Désormais les voyageurs doivent se rendre à Valence TGV ou Lyon Part-Dieu en TER, pour emprunter des TGV Lyon – Marseille ou Valence TGV – Marseille, dont les dessertes seront diminuées dès le 9 décembre prochain.

Lancée le 21 février 2014, grâce à l'électrification du sillon alpin sud entre Valence TGV et Montmélian et à la construction du raccordement à la LGV à Valence TGV, la desserte TGV Annecy – Marseille comportait 3 allers-retours hebdomadaires lors des périodes de fort trafics (généralement les vendredis soirs, samedis matins et dimanches soirs). Depuis 2016, SNCF avait réduit la desserte à 2 allers-retours hebdomadaires en période de forts trafics.



Désormais le raccordement à Valence TGV entre la LGV Méditerranée et la ligne classique Valence – Grenoble sera inutilisé (sauf détournements exceptionnels des TGV Paris - Grenoble). Ce raccordement a coûté près de 40 M€ (26M€ par SNCF Réseau, et 14M€ réunis par l'État, la Région, les Départements de la Drôme et de l'Isère et la Métro), plus 24,24 M€ versés par la Région à SNCF Réseau suite à la décision régionale de ne pas faire circuler les TER-GV prévus par le comité de pilotage du sillon alpin sud dès 2008. Un tel gaspillage d'argent public par nos élus est déplorable.

Le train ne joue pas le rôle qu'il devrait avoir dans les déplacements entre les villes alpines et la Provence. La suppression du TGV Annecy - Marseille s'ajoute à la longue liste de trains Alpes - Provence supprimés depuis 25 ans : Saint-Gervais - Nice via Grenoble, Genève - Nice via le sillon alpin et via Digne (« Alpazur ») ou les TER quotidiens entre Grenoble et Avignon. En l'absence d'une desserte ferroviaire quotidienne entre les Alpes et la Méditerranée, les voyageurs sont poussés à utiliser le réseau autoroutier.

Les associations demandent aux élus du sillon alpin de s'emparer du dossier des relations entre les Alpes et le Sud de la France pour (re)créer les dessertes :

- Des TGV conventionnés ou TER-GV Saint-Gervais / Tarentaise / Turin – Grenoble – Marseille.
- Des TER quotidiens entre Grenoble et Avignon.
- Des TER « Alpazur » Grenoble - Marseille par la ligne des Alpes.

Contact Presse : Didier Chagny – didier.chagny@ardsl.org - 06 33 46 85 58

Pièces jointes :

ANNEXE 1 : le document transmis à la FNAUT pour annoncer la fin du TGV Annecy – Marseille,

ANNEXE 2 : le communiqué de presse du lancement des TGV Annecy – Marseille,

ANNEXE 3 : la convention de 2011 sur financement du raccordement de Valence TGV,

ANNEXE 4 : l'avenant de 2012 à la convention pour les dessertes TER GV Annecy – Marseille qui auraient dû voir le jour en 2014,

ANNEXE 5 : la délibération de 2017 sur la transaction entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et SNCF Réseau suite à l'abandon des TER GV, voir page 3

ANNEXE 6 : la convention de la Région avec SNCF Réseau pour le paiement des 24 millions de dédommagement